



UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale lève la grève

Au terme de la séance de travail le 21 septembre à Brazzaville avec le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, les syndicalistes de l'Université Marien-Ngouabi ont décidé de lever la grève.

Les deux parties ont également retenu, entre autres, la mise à disposition immédiate d'une enveloppe couvrant quatre quotités sur les six attendues ; le paiement en cours du salaire du mois d'août 2021 ; le versement régulier des salaires au même rythme que les agents de la Fonction publique et la poursuite des négociations avec la ministre de tutelle en vue de la signature d'un nouveau protocole d'accord.

Page 7



La séance de travail entre le Premier ministre et l'intersyndicale

DISPARITION

Chairman Jacques Koyo s'en est allé



Le corps sans vie du « bulldozer » de la musique congolaise, Chairman Jacques Koyo, 71 ans, a été retrouvé, le 21 septembre, dans sa chambre à coucher à Talangaï, le sixième arrondissement de la ville capitale.

Sitôt après, le créateur de la danse « Engondza » a été inhumé au cimetière du Centre-ville, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo. [Page 16](#)

ENERGIE ET HYDRAULIQUE

L'AFD va appuyer la desserte en eau et en électricité au Congo



Honoré Sayi s'entretenant avec le directeur de l'AFD/Adiac

Le directeur de l'Agence française de développement (AFD), Maurizio Cascioli, a annoncé, le 20 septembre à Brazzaville, l'octroi

au Congo par son institution d'un montant de 124 milliards de francs CFA, destiné à l'amélioration de la desserte du pays en eau et en élec-

tricité.

« Nous avons évoqué nos financements en cours dans le secteur de l'électricité. Nous avons débattu de toutes les options nécessaires et possibles visant à accélérer la mise en œuvre effective de cet important projet », a-t-il indiqué à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi. [Page 2](#)

LA 76^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les retrouvailles inscrivent la Covid-19 à l'ordre du jour

La 76e session de l'Assemblée générale des Nations unies, débutée depuis le 14 septembre, est entrée dans le débat de fond sur le thème « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la covid-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'organisation des Nations unies ». Beaucoup espèrent que ce sommet sur la pandémie de covid-19 va offrir un moment de réinitialisation pour une réponse mondiale. Des progrès sont attendus dans quatre domaines : « vacciner le monde » ; « sauver des vies maintenant » ; « reconstruire en mieux » et « demander des comptes au monde ».

Page 10

EDITORIAL

Migrations (suite)

Page 2

ÉDITORIAL

Migrations (suite)

Faire en sorte que les jeunes générations africaines ne soient plus tentées de migrer vers les nations riches de l'hémisphère nord est, comme on dit en langue populaire, un impératif catégorique. Non seulement pour les pays de l'Afrique du Nord, du Sahel ou du Sahara qui sont durement impactés par les tensions ethniques et religieuses nées en particulier de l'effondrement de la Libye, mais également pour les pays de l'Afrique sub-saharienne que la crise mondiale actuelle frappe durement et conduit de plus en plus de jeunes à tenter de quitter leur pays afin de vivre mieux.

Dans ce contexte très particulier et pour le moins inquiétant, il est clair, chez nous, que le programme assigné au gouvernement par la plus haute autorité de la République, le président Denis Sassou N'Guesso, est de très loin la meilleure manière de relever les défis du temps présent. En relançant la croissance économique, il permettra de créer de nombreux emplois sur toute l'étendue du territoire national et convaincra de ce fait les jeunes Congolais qui en seraient tentés de ne pas quitter leur pays.

Ayons bien présent à l'esprit le fait que la migration sauvage affecte de plus en plus de peuples sur notre continent et fait perdre la vie à des jeunes, garçons et filles, au terme des terribles épreuves imposées par des « passeurs » criminels dont l'unique objectif est de tirer profit de la détresse humaine. Elle est en vérité une forme d'esclavagisme moderne qu'il convient de combattre par tous les moyens au plan international bien sûr, mais qui ne peut être vaincue au plan national que par le progrès économique, financier, social, bref par le développement durable dont dépend le niveau de vie de chacun.

S'il est vrai, comme nous l'avons écrit ici même hier, que les pays riches doivent se mobiliser beaucoup plus qu'ils ne le font aujourd'hui afin d'accompagner les pays émergents dans leur longue marche en avant, il est tout autant que ces derniers doivent de leur côté tout mettre en œuvre pour que leurs citoyens aient confiance en l'avenir. C'est très précisément ce qui figure en tête de la « feuille de route » assignée à nos gouvernants pour le nouveau quinquennat dont nous vivons les premiers mois.

Les Dépêches de Brazzaville

DESSERTTE DE BRAZZAVILLE EN EAU ET EN ÉLECTRICITÉ

L'AFD va débloquer 120 milliards F CFA

L'information a été donnée par le directeur de l'Agence française de développement (AFD) Congo, Maurizio Cascioli, le 20 septembre à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi.



Honoré Sayi s'entretenant avec le directeur de l'AFD/Adiac

Arrivé il y a trois semaines, le nouveau directeur de l'AFD-Congo est allé rencontrer le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique avec lequel il a fait le point des projets en cours d'exécution, financés par son institution.

En premier, les deux personnalités ont fait l'état des lieux de quelques projets en cours de mise en œuvre dans le sous-secteur de l'électricité. Ils portent notamment sur le transport et la distribution de l'électricité ainsi que la rénovation des systèmes d'information de la société Energie électrique du Congo. « Avec le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, nous avons

« Avec le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, nous avons évoqué à la fois nos financements en cours dans le secteur de l'électricité. Nous avons donc débattu de toutes les options nécessaires et possibles visant à accélérer la mise en œuvre effective de cet important projet »,

évoqué à la fois nos financements en cours dans le secteur de l'électricité. Nous avons donc débattu de toutes les options nécessaires et possibles visant à accélérer la mise en œuvre effective de cet important projet », a précisé Maurizio Cascioli.

L'objectif visé à travers ces projets est d'améliorer la qualité de l'électricité ainsi que sa desserte dans la ville de Brazzaville. Une agglomération confrontée depuis des décennies à des sérieux problèmes de manque d'électricité et qui fonctionne sur la base des délestages continus et ininterrompus.

Honoré Sayi et son interlocuteur ont aussi évoqué le problème d'adduction d'eau potable dans la capitale. Ils ont, à cet effet, débattu du projet d'élargissement du réseau d'adduction d'eau potable, en cours d'exécution, dans les quartiers périphériques de Brazzaville. Là aussi, la vision de l'AFD et du gouvernement est la même de palier le sempiternel problème de manque d'eau potable dans la ville afin d'en améliorer l'accès de la population.

« Tous ces projets actuellement en cours d'exécution sont évalués à un montant significatif de l'ordre de 120 milliards F CFA. Nous avons donc mis en place tout ce qui concourt pour accélérer leur réalisation », a conclu Maurizio Cascioli.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BASSIN DU FLEUVE CONGO

Protéger les communautés vulnérables des effets climatiques

Le projet de renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo a été lancé, le 21 septembre, à Brazzaville, par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, en présence des partenaires du système des agences des Nations unies dont le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le projet visant à protéger les communautés vulnérables des effets néfastes du changement climatique, qui touchera 124 villages représentant environ 179 000 personnes, repose sur trois composantes : sensibilisation et renforcement des connaissances des institutions gouvernementales, de la société civile et des communautés ciblées ; développement des services climatiques ciblés ; diversification et valorisation des moyens de subsistance résilients au climat. « Les deux premières composantes vont s'étendre sur l'ensemble du territoire national tandis que la troisième ne concerne que les départements de la Bouenza, la Likouala et la Sangha », a expliqué la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Il s'agira, dans un contexte de lutte contre le changement climatique, de développer les capacités de résilience des

communautés locales et autochtones vivant dans le bassin du fleuve Congo, a-t-elle poursuivi.

Selon la représentante du PAM, Anne-Claire Mouilliez, un accent particulier sera mis sur l'accompagnement de la population autochtone qui représente 44% des bénéficiaires du projet. Les petits exploitants agricoles dont les moyens d'existence dépendent fortement des ressources naturelles sensibles au climat et des calendriers agricoles sont également pris en compte.

Le démarrage des activités de ce projet est prévu à la fin du mois de novembre prochain. Il y aura bien avant les consultations dans les départements ciblés visant à entériner les décisions stratégiques et les plans de travail au niveau local. Le coût global est estimé à environ cinq milliards de FCFA, financé par le Fonds d'adaptation, un



La ministre en charge de l'Environnement et les partenaires lors du lancement du projet

des principaux mécanismes financiers multilatéraux destiné à soutenir les initiatives en faveur du climat.

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo est l'entité d'exécution du projet tandis que le PAM agit en tant qu'entité multilatérale de mise en œuvre et assume l'entière

responsabilité des fonctions de gestion global dudit projet.

En rappel, ces deux dernières années la zone septentrionale du Congo a été touchée par des précipitations ayant mis à mal les capacités de résilience de la population qui a perdu habitation, cultures, moyens de production... Les conséquences dévastatrices

ont poussé le gouvernement à décréter l'état d'urgence humanitaire en 2020. Pour la ministre Arlette Soudan-Nonault, les impacts du changement n'épargnent aucun secteur socio-économique. Le problème est transversal et nécessite l'implication de toutes les parties prenantes.

Rominique Makaya

PND 2022-2026

La diversification de l'économie sera au premier plan

Le Plan national de développement (PND) 2022-2026, dont les travaux d'élaboration ont débuté le 21 septembre à Brazzaville, aura pour élément clé la diversification de l'économie par le biais de l'agriculture, du tourisme, du développement industriel et de l'économie numérique.

Le nouvel outil de performance de l'action gouvernementale, qui a fait l'objet d'une session inaugurale, s'inscrit dans la continuité de l'ancien PND 2018-2022. « La première raison pour nous d'entamer déjà les travaux d'un nouveau PND alors que le premier est en cours est politique et la deuxième conjoncturelle. Le cadre macroéconomique est particulièrement dégradé par la crise sanitaire. C'est la prise en compte de ce facteur qui a bouleversé toutes les perspectives qui concourent, aujourd'hui, à ce que le gouvernement travaille sur un nouveau PND », a expliqué la ministre de l'Economie et du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

« Il nous faut respecter un calendrier technique. Ainsi, on doit commencer maintenant pour être sûr d'avoir déjà, en 2022, la loi portant approbation dudit PND », a-t-elle poursuivi.

Rappelons que le PND 2018-2022, adopté et promulgué en 2018, est mis en œuvre sur trois axes, à savoir le renforcement de la gouvernance aux plans administratif, économique, juridique, sécuritaire et politique ; la réforme du système éducatif, la formation qualifiante et professionnelle, enfin la diversification de l'économie, fondée sur les secteurs porteurs de croissance, à savoir l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

Malheureusement, sa mise en œuvre sur tous les plans a été mise à mal par une conjoncture adverse. Le cadrage macro-économique projetait la croissance pour 2019 à 2,2%, pour 2020 à 4,6% et 2021 à 1,8%. Ces estimations ont été contrariées notamment par des cours mondiaux du pétrole en baisse depuis 2014, couplés à une production nationale non soutenue et la survenance de la pandémie de la covid-19.

Le rapport du PND 2018-2022, soumis à l'évaluation il y a un mois, fera l'objet d'un atelier de validation.

Lopelle Mboussa Gassia

USAEF-2021

Le Congo confirme sa participation

Dans le cadre de la tenue du tout premier Forum américano-africain sur l'énergie (USAEF-2021) qui se tiendra les 9 et 10 décembre à Houston, aux Etats-Unis, le Congo figure parmi les pays d'Afrique centrale ayant confirmé leur participation à ce rendez-vous des acteurs du secteur de l'énergie.

Organisé par Energy Capital & Power (ECP), en collaboration avec le comité américano-africain de la Chambre africaine de l'énergie (AEC), l'USAEF-2021 vise à créer une coopération plus approfondie entre les deux continents, notamment en matière de politique énergétique en vue de stimuler un plus grand investissement américain dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité en Afrique. Placé sur le thème « Nouveaux horizons pour les investissements américains dans le secteur de l'énergie en Afrique », l'événement se déroulera en deux jours et sera une occasion de promouvoir les possibilités de partenariat, d'investissement et d'octroi de licences dans certains pays africains auprès d'opérateurs, de sociétés financières et de fournisseurs de services américains, au nom d'acteurs des secteurs public et privé. Au cœur des échanges, les questions sur le gaz naturel en tant que combustible vital pour la transition énergétique, le stockage de l'énergie et les

minéraux pour batteries, la place de l'Afrique dans les chaînes d'approvisionnement énergétique mondiales, les avantages de la zone de libre-échange continentale africaine...

Outre le Congo, plusieurs autres pays d'Afrique centrale ont confirmé leur participation à ce grand rendez-vous des acteurs du secteur de l'énergie. Il s'agit du Tchad, de la Guinée équatoriale et de la République démocratique du Congo.

Selon James Chester, directeur principal à l'ECP, la région d'Afrique centrale détient la clé pour débloquer une transition énergétique mutuelle aux États-Unis et sur tout le continent car elle abrite d'importantes richesses en minéraux et en ressources renouvelables. « Nous sommes honorés de confirmer la présence et la participation des principaux ministres africains de l'Énergie qui peuvent témoigner des opportunités pour les investisseurs étrangers ainsi que du soutien accru du gouvernement et de la facilité de faire des af-

aires sur leurs marchés respectifs », s'est-il réjoui.

Pour ce faire, ECP, en partenariat avec AEC, présentera aux entreprises américaines les opportunités africaines, promouvra un plus grand investissement dans des nations africaines sélectionnées et fera avancer un programme d'investissements durables et à long terme dans l'énergie africaine et d'autres secteurs par des organisations américaines. « Le paysage de l'industrie de l'énergie s'est transformé et, alors que l'Afrique et les États-Unis amorcent la reprise de leur secteur énergétique respectif, le moment est venu d'adopter une nouvelle approche pour le partenariat commercial le plus important d'Afrique dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'électricité », indiquent les organisateurs de l'événement.

A noter, Energy Capital & Power est la première plateforme d'investissement du continent africain pour le secteur de l'énergie.

Gloria Imelda Lossele

Compte rendu du Conseil des ministres du lundi 20 septembre 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni le lundi 20 septembre 2021 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Dix affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Deux projets de loi et trois projets de décrets, au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ;

Un projet de loi au titre de l'Economie forestière ;

Deux projets de décrets, au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public ;

Deux communications aux titres respectifs, pour la première, du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger et, pour la seconde, du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a présenté aux membres du Conseil des ministres deux projets de lois portant approbation de deux conventions d'exploitation minière ; deux projets de décret portant attribution de permis de recherches minières ; un projet de décret portant attribution d'un permis d'exploitation pour la potasse.

Projets de loi portant approbation de convention d'exploitation minière Sur le premier projet de loi, il convient de relever que la société Cominco S.A. a réalisé un programme de recherche de grande envergure et a identifié des ressources importantes de phosphates évaluées à 432 millions de tonnes et pour une production annuelle de 2 à 4 millions de tonnes par an ; un permis d'exploitation dit « permis Hinda » a été délivré à cette société par un décret adopté en Conseil des ministres le 7 décembre 2015.

De nombreux tests pilotes, des études d'ingénierie et de faisabilité ayant conclu à la viabilité économique du développement d'une mine de phosphates de cette dimension, une convention a été conclue entre la société Cominco S.A. et l'Etat congolais le 10 juillet 2018, ce texte fixant les garanties, avantages fiscaux et douaniers ainsi que les conditions techniques, financières et économiques du développement du projet. L'investissement global est estimé à 600 millions de dollars américains et prévoit la création d'environ 600 emplois directs pour nos compatriotes.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au minerai de phosphates du gisement de Hinda entre la République du Congo et la société Cominco S.A. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Pour le second projet de loi portant approbation d'une convention d'exploitation minière, il convient de noter que le souci des pouvoirs publics est de concrétiser la volonté du président de la République de favoriser la diversification de l'économie nationale ; c'est dans cet esprit que la société Luyuan des mines du Congo a obtenu un permis d'exploitation minière relatif à un gisement de sels de potasse, dit « Mboukoumassi » s'étendant sur une superficie de 242 kms², situé dans le département du Kouilou et attribué par les décrets des 13 janvier et 7 décembre 2015.

La convention, objet du projet de loi soumis à l'approbation du Conseil des ministres, a été signée le 30 novembre 2018, complétée par un avenant signé le 2 octobre 2020. Elle permettra la création de nombreux emplois et la mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire et social dans la zone concernée.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au minerai de phosphates du gisement de

Mboukoumassi entre la République du Congo et la société Luyuan des mines du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Deux projets de décret portant attribution de permis de recherches minières.

Présentant le premier projet de décret, le ministre d'Etat Oba a précisé que la société Sotrane a obtenu deux autorisations de prospection, pour l'or dans la zone de Nkori, dans le département de la Lékoumou, et pour les polymétaux dans la zone de Missafou, dans le département du Pool.

Le potentiel en polymétaux étant intéressant, la société Sotrane a sollicité l'octroi d'un permis de recherches minières dans le département du Pool et a présenté un programme de travaux sur trois ans pour un coût prévisionnel de quatre milliards cent soixante-quinze millions de frs CFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société Sotrane d'un permis de recherches minières pour les polymétaux dit « permis Missafou » dans le département du Pool.

Le second projet de décret portant attribution d'un permis de recherches minières concerne la société ACR international, qui s'était vue attribuer une autorisation de prospection pour les polymétaux dite « Pika-Songho », dans le département de la Bouenza, par arrêté du 31 janvier 2019. Ces travaux ont permis de mettre en évidence des indices de polymétaux que le programme de trois ans proposé par cette société se propose d'approfondir, pour un coût prévisionnel de quatre milliards cent soixante-quinze millions de frs CFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société ACR international d'un permis de recherches minières pour les polymétaux, dit « permis Pika-Songho », dans le département de la Bouenza.

Un projet de décret portant attribution d'un permis d'exploitation minière.

La société UKCL Development Congo s.a., laquelle s'est vue transférer le 28 février 2018 un permis de recherches initialement attribué à une autre société. Ce permis, dénommé Manenga, concerne une superficie de 342,4 kms² et est situé dans la zone côtière du département du Kouilou. Les différentes études entreprises ont situé le gisement Manenga à une profondeur comprise entre 457,8 m et 1032,2 m de profondeur à partir de la surface. Ces recherches ont permis d'identifier une production potentielle de sylvinite (2,2 millions de tonnes/an), de chlorure de sodium (2,1 millions de tonnes/an) de chlorure de magnésium (3,1 millions de tonnes/an) et de magnésium métallique (120 000 tonnes/an).

Les infrastructures du projet seront construites par un consortium comprenant notamment les sociétés Eiffage et Vami. Nonostante l'étude d'impact environnemental réalisée, le projet Manenga devrait créer environ 1400 emplois directs et plus de 200 emplois indirects, pour un coût global d'investissement estimé à 2,2 milliards de dollars US.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société UKCL Development Congo s.a. d'un permis d'exploitation pour les potasses, dit « permis Manenga » dans le département du Kouilou.

Au terme de la présentation de ces différentes affaires, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, se félicitant du dynamisme du secteur des industries minières ainsi que de l'arrivée de plus en plus perceptible

d'opérateurs nationaux, a exhorté le gouvernement à faire aboutir dans les meilleurs délais l'adoption du nouveau code minier.

II/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a présenté au Conseil des ministres un projet de loi portant approbation de la convention de partenariat entre le gouvernement de la République du Congo et les sociétés Total Nature Based Solutions (TNBS), Congo First Company (CFC) et Forest neutral Congo (FNC) pour la mise en valeur de la réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit Léfini, dans le département des Plateaux.

Le Congo a ratifié un certain nombre d'instruments permettant d'articuler sa contribution à la riposte globale contre les effets du dérèglement climatique : la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris sur le climat ; il a adhéré en 2008 au processus REDD+.

Le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pro-nar) procède de cette dynamique et fixe comme objectif principal de planter un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières, dont 700 000 hectares à réaliser par les industriels privés présents dans notre pays ; motivée par le leadership du Congo en matière de gestion durable des puits de carbone, la société Total Nature Based Solutions (TNBS) filiale du Groupe Total a manifesté l'intérêt d'investir dans un projet visant la création d'un puits de carbone sur 40 000 hectares dans la réserve foncière de la Léfini, dans le département des Plateaux, en vue de valoriser à terme les crédits carbone qui y seront générés.

La société TNBS entend investir un montant total de 250 millions d'euros, soit 150 milliards de frs CFA. Ce projet va générer 1000 emplois directs et contribuer au développement local. Afin de sécuriser cet important investissement, une convention de partenariat a été signée le 12 mars 2021 entre le Gouvernement et les sociétés TNBS, CFC et FNC, prévoyant une fiscalité dérogatoire devant notamment accompagner la priorité accordée par le président de la République et le gouvernement dans le développement d'une agriculture performante au sens large.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant approbation de la convention de partenariat entre le Gouvernement de la République du Congo et les sociétés Total nature based solutions (TNBS), Congo first company (CFC) et Forest neutral Congo (FNC) pour la mise en valeur de la réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit Léfini dans le département des Plateaux. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

III/- Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Invités par le président de la République à prendre la parole, MM. Pierre Mabilia et Rigobert Roger Andely, respectivement ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement et ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, ont présenté deux projets de décrets portant déclassement de trois réserves foncières de l'Etat.

Le premier projet de décret porte déclassement d'une réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit « village Kibouba », district de Loudima, département de la Bouenza.

La société Green Peas, bénéficiaire d'une autorisation provisoire d'occuper une réserve foncière d'une superficie de cinq mille sept cent trente-sept hectares quatre-vingt quatre ares vingt-trois virgule vingt-sept centiares, y produit du maïs, du soja, du sorgho, du haricot ainsi que de l'aliment de bétail ; afin de consentir des investissements plus importants, la société Green

Peas souhaite obtenir la conclusion d'un bail emphytéotique de la part de l'Etat.

Ces terres relevant du domaine public de l'Etat, et ne peuvent pas faire l'objet d'un bail quelconque. Aussi, et en tenant compte de l'importance de ce projet dans l'accroissement de la production agricole nationale, il est sollicité du Conseil des Ministres le déclassement de la réserve foncière concernée, afin de l'incorporer au domaine privé de l'Etat et de la rendre apte à faire l'objet de la conclusion d'un bail emphytéotique.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant déclassement d'une réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit « village Kibouba », district de Loudima, département de la Bouenza.

Le second projet de décret porte déclassement de deux réserves foncières de l'Etat situées aux lieux-dits « Elendjo et Minguelakoum, district de Souanké, département de la Sangha.

La société privée congolaise Cofcao, désireuse d'augmenter la production agricole en produits de rente, entend revaloriser les anciennes fermes d'Etat situées dans les villages Elendjo et Minguelakoum, dans le district de Souanké, en les convertissant en plantations de café et de cacao. Ces réserves couvrent des superficies respectives de cinq mille hectares, cinquante et un ares, trente-huit centiares et cinq mille et un hectares, vingt-trois ares, quatre-vingt-dix-neuf centiares.

Ces projets de développement agricole prévoient un investissement de 3 milliards de frs CFA et la création de 500 emplois directs et des dizaines d'emplois indirects et nécessitent la conclusion attendue de deux baux emphytéotiques.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant déclassement de deux réserves foncières de l'Etat situées aux lieux-dits « Elendjo et Minguelakoum, district de Souanké, département de la Sangha.

IV/- Communications

Enfin, le Conseil des ministres a suivi deux communications.

La première communication concernait la mission de travail en France de monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, qui s'est déroulée du 20 août au 2 septembre 2021, présentée par M. Denis Christel Sassou N'Gusso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats public-privé, en lieu et place du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, en mission.

La seconde communication, présentée par M. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, concernait le Comité Extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), placé sous la présidence de son excellence M. Paul Biya, président de la République du Cameroun, réunion durant laquelle son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République du Congo, par ailleurs président dédié aux réformes par ses pairs, a été représenté par M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos les travaux du Conseil et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 20 septembre 2021

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,**

Thierry Lézin Mougalla/-

HÔPITAL BLANCHE-GOMES

Sarah Loko Gürshner fait un don à la maternité

Le service de maternité de l'hôpital mère-enfant Blanche- Gomes a reçu, le 21 septembre à Brazzaville, un lot de matériel médical de Sarah Loko Gürshner, une judoka de haut niveau.

Après une visite guidée de l'hôpital, notamment du service de maternité, Sarah Loko Gürshner a fait un don de matériel médical. Composé des bandes, des désinfectants type bétadine, des pèses personnes, des tensiomètres, des oxymètres, du paracétamol, du spafon, du glucose, des seringues, du chlorure de sodium, des sondes urinaires, des antibiotiques pré-accouchement, des perfuseurs, des gants, des compresses et autres, ce don aidera, estime Carine Atongui, cheffe de service de la formation continue du personnel, plusieurs femmes dépourvues de moyens. « Ces médicaments vont nous aider à compléter notre kit de césarienne pour les patientes qui n'ont rien, car ces cas sont fréquents », a-t-elle ajouté.

« Aujourd'hui, j'apporte ma contribution. Cela peut paraître pas grand-chose mais ce don pourra aider beaucoup de familles. Si ces médicaments peuvent aider les femmes en difficulté, pour moi ce sera déjà une victoire », a-t-elle souligné, avant de manifester à nouveau son désir d'aider davantage de personnes. « J'ai envie de venir encore à Brazzaville et de soutenir la jeunesse. Mon regard se tournera peut-être vers les orphelins », a poursuivi Carine Atongui.

Avec une unité de néonatalogie bien équipée, cet hôpital reçoit plusieurs cas d'urgence en matière d'accouchement. « Ce don nous aidera énormément parce que nous n'avons pas mal de



Sarah Loko Gürshner présentant un échantillon de médicaments

problèmes concernant les médicaments. Dans la ville, tout le monde ne dispose pas de moyens pour se faire soigner. Nous avons des cas d'urgence où les gens arrivent les mains vides. Cela peut aider à sauver des vies. Lorsqu'on a sauvé une vie, on a gagné en grandeur », a affirmé Ida Pauline Missiri Mbassi, cheffe

de service de l'organisation des soins à Blanche- Gomes. Et d'ajouter : « L'hôpital fonctionne à un rythme régulier, mais c'est un établissement public et les problèmes ne manquent pas. Nous cherchons ceux qui peuvent nous aider, cela apporte une bouffée d'oxygène ».

Venue à Brazzaville pour la première fois dans le but de promouvoir le judo au Congo, la sportive de haut niveau a organisé, le 19 septembre, un entraînement de masse entre les membres du club Cara dont elle est marraine et d'autres clubs du pays. Cette occasion lui a permis non seulement de partager son expérience d'athlète de haut niveau, mais aussi de faire des dons de kimonos.

Josiane Mambou Loukoulou

Agée de 34 ans, Sarah Loko Gürshner a commencé à pratiquer le judo à l'âge de 6 ans. Championne du monde par équipe en 2011, la judoka devient championne d'Europe par équipe en 2012. Deux fois sélectionnée olympique, Sarah Loko Gürshner a été déclarée vainqueur du grand prix de Chine et des Jeux de la francophonie en 2009. Plusieurs médailles en tournois grand Chelems et grand prix dont le bronze au grand Chelem de Paris, Bercy et Tokyo, étoffe son palmarès. Actuellement elle exerce comme commentatrice pour l'Union européenne de Judo.

SANTÉ PUBLIQUE

Une campagne de dépistage gratuit du diabète à Pointe-Noire

Un groupe des médecins congolais formés à Cuba a organisé, du 18 au 20 septembre au quartier Siafoumou, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, une campagne de dépistage gratuit du diabète, de l'hypertension artérielle et de diverses consultations générales.

L'objectif de la campagne, a dit le Dr Brej Dassise Mabongo, médecin généraliste stagiaire à l'hôpital de base de Tié-Tié, est d'assister la population congolaise en général particulièrement celle du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou.

« Nous évoluons dans des hôpitaux de la ville et recevons souvent des malades qui n'ont pas assez d'argent pour payer une consultation. Ainsi, en plus du département de Pointe-Noire, le projet



Des médecins en plein travail/Adiac

envisage l'élargissement de ce dépistage à travers les villages les plus enclavés du du Kouilou ou autres départements du Congo », a-t-il laissé entendre.

Un appel de partenariat avec les différentes sociétés privées ou étatiques, les autorités départementales et gouvernementales a été lancé afin de secourir les

couches sociales les plus vulnérables.

Sur l'hypertension artérielle, le docteur pense que de nos jours le risque d'accidents vasculaires cérébraux est très élevé dans les villes africaines. Ainsi, a-t-il poursuivi, cette campagne obéit à une démarche proactive pour l'avenir du Congo.

Séverin Ibara

DONATION

Des fournitures solaires offertes aux enfants

L'association Baobab a posé un acte de charité, le 21 septembre à l'école des Trois martyrs à Mougali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, en remettant des fournitures scolaires à une centaine d'enfants qu'elle a encadrés dans le domaine du sport pendant la période des vacances.



Le geste de l'Association Baobab/Adiac

La rentrée scolaire avance à grands pas. Fidèle à sa tradition, cette association a remis les cahiers, stylos, crayons, règles... dans le but de soulager tant soit peu les parents dans cette période de crise. Le geste fait dans le cadre d'« Au revoir les vacances Baobab » traduit ainsi la volonté des responsables de l'association Baobab à but sportif et éducatif, d'encourager les enfants à concilier le sport et études tout en respectant le planning établi par l'association. Baobab suspend, en effet, ses sessions de formation sportive pendant la période scolaire pour ne les reprendre qu'au mois de septembre. « Baobab pense toujours aux enfants que nous regroupons tout le temps. Ce n'est pas seulement le sport mais il y a aussi l'éducation qui nous préoccupe. Donc il faut suivre ces enfants depuis le sport et veiller aussi à leur éducation. Nous ne voulons pas seulement entretenir les enfants en période de vacances et pendant la rentrée scolaire nous les laissons à la charge des parents. Nous voulons montrer aux parents que nous avons fini avec le ballon rond et maintenant c'est le moment d'aller à l'école. Nous avons fait notre devoir en leur remettant les cahiers et la balle est désormais dans le camp des parents de suivre leur éducation durant toute cette année. Nous avons l'intention de les récupérer pendant les vacances pour le sport au mois de septembre », a commenté Idrice Milongui, vice-président de cette association.

En accomplissant ce geste, Baobab a donné du sourire à ces enfants tout en leur permettant de se former en vue d'avoir un avenir scolaire radieux. « Je remercie l'association Baobab pour ce geste combien louable car les études feront de nous les cadres de demain. Une fois devenu cadre nous pouvons ainsi agir en responsable en aidant nos parents dans les moments difficiles », a déclaré Charmant Ntsangoua, l'un des bénéficiaires.

Le chef du quartier 41 Mougali a loué le geste puis a encouragé l'association Baobab à poursuivre sur cette lancée. « Lorsqu'il y a des associations qui encouragent cette jeunesse qui est à l'avenir de demain, il faut les encourager à faire plus mieux que ça. J'invite les parents à soutenir Baobab dans cette vision », a souligné Guy Pascal Lekovo.

James Golden Eloué

PREF- CÉMAC

Le comité de pilotage se réunira le 24 septembre à Douala

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, a, dans un communiqué, annoncé la tenue, le 24 septembre dans la ville camerounaise, de la quatrième session extraordinaire du comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la sous-région (Pref-Cémac).

L'objectif principal de la réunion du comité de pilotage sera d'examiner la matrice des réformes et des actions devant être menées par les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et des institutions communautaires concernées. Le but est de mettre en œuvre les politiques et réformes prioritaires dans le cadre de la deuxième phase du Pref-Cémac. Ce, afin d'opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la Cémac et créer les meilleures conditions d'une croissance soutenue, équitable et tirée par le privé.

Au cours de cette réunion placée sur le thème « Mise en œuvre des décisions et résolutions du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cémac du 18 août 2021 », il sera également question pour les ministres en charge de l'Economie, des Finances et de l'Intégration ainsi que les premiers responsables des institutions de l'Afrique centrale de déterminer la structure chargée de la coordination et du suivi des réformes économiques et financières au niveau national, et valider les différents outils de pilotage, de monitoring et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de cette deuxième génération de réformes prioritaires dans la zone Cémac.

« ... Pour que les objectifs et le cap fixés par les chefs d'Etat soient efficacement atteints, dans le cadre de la deuxième phase de la mise en œuvre aussi bien des actions de la nouvelle matrice du Pref.2, que des projets intégrateurs de la sous-région, il importe dès à présent de définir des indicateurs de performance, d'adopter une méthodologie de suivi-évaluation des réformes et des actions menées... », indique le communiqué du Pref-Cémac.

Gloria Imelda Lossele

GENDARMERIE NATIONALE

Le nouveau commandant de l'escadron de sécurité routière installé dans ses fonctions

Nommé par note de service du commandant de la gendarmerie nationale, le 25 août dernier, le capitaine Roland Elanga Elenga Ossere a pris son commandement le 17 septembre, des mains du commandant de groupement de sécurité routière, le colonel Tuburce Otsomba.



Le nouveau commandant d'escadron saluant le drapeau

Capitaine en service au groupement de sécurité routière de la gendarmerie de Brazzaville, le nouveau commandant de l'escadron de sécurité routière, le capitaine Roland Elanga Elenga Ossere, a pris ses fonctions au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au siège du commandement de la région de gendarmerie de Brazzaville, en présence du chef d'état-major de la région de gendarmerie de Brazzaville, le colonel Mouingui Gambou. Le colonel Tuburce Otsomba l'a présenté à la troupe selon la formule suivante : « A compter de ce jour, vous reconnaîtrez comme commandant de groupement et comme votre chef, le capitaine Roland Elanga Elenga Ossere, ici présent. Vous lui obéirez dans ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République, pour le succès de la gendarmerie nationale, conformément à la Constitution ».

Officier de gendarmerie, issu de la quatrième promotion de la gendarmerie nationale, promotion dite de l'indépendance du Congo, le capitaine Roland Elanga Elenga Ossere est détenteur en 2015 d'un diplôme d'application d'officier de gendarmerie à Dakar, au Sénégal. De retour au pays en 2016, il a été nommé commandant de la brigade territoriale de Djambala, fonction qu'il a occupée jusqu'en 2018 avant d'être nommé commandant du détachement gendarmerie du Palais de justice de Brazzaville. En octobre 2020, il est admis à suivre un stage de commandement des escadrons de sécurité routière à l'EGN, et enfin depuis le 25 août 2021, il est nommé commandant de l'escadron de sécurité routière de Brazzaville.

Guillaume Ondze

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Levée de grève à l'Université Marien-Ngouabi

Réunis le 21 septembre à la primature sous la présidence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le gouvernement et le Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi ont décidé, entre autres, de la levée de la grève et de la reprise immédiate du travail, conformément aux mécanismes syndicaux.

La séance de travail a porté sur les revendications syndicales contenues dans la déclaration du 15 septembre dernier. « Après un échange respectueux et fructueux, les deux parties ont tiré les conclusions suivantes: la mise à disposition immédiate d'une enveloppe couvrant quatre quotités sur les six attendues ; le paiement en cours du salaire du mois d'août 2021 ; la poursuite des négociations avec la ministre de tutelle en vue de la signature d'un nouveau protocole d'accord », peut-on lire dans

le relevé de conclusions de la réception de la coordination élargie du Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi.

Les deux parties sont également tombées d'accord sur le paiement régulier des salaires au même rythme que les agents de la Fonction publique, conformément au protocole d'accord du 1er août 2019. Elles se sont, par ailleurs, engagées à respecter les termes du relevé de conclusions. « Nous pouvons dire qu'il y a une oreille attentive de la part du gouvernement et de notre côté, nous

allons proposer ce qu'ils nous ont dit à notre base dès demain. Nous verrons ensuite à propos de la grève si nous devons la lever ou pas, mais nous tendons vers une situation d'apaisement et de paix sociale à l'université Marien-Ngouabi au regard de ce que le gouvernement nous a proposé », a déclaré le président du Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi, Jean Didier Mbelé, qui conduisait la délégation.

Comme annoncé par l'intersyndicale, il y a quelques jours, l'Université Marien-Ngouabi a entamé une grève illimitée depuis le 20 septembre. Une circulaire, signée du président de l'alma mater, le Pr Gontran Ondzotto, fait état d'un service minimum. « Les responsables académiques et administratifs : chefs d'établissement, directeurs centraux, chefs de département, responsables de parcours, chefs de service, chefs de bureau de stage travaillent normalement », souligne la note qui date du 20 septembre.

« Nous pouvons dire qu'il y a une oreille attentive de la part du gouvernement et de notre côté, nous allons proposer ce qu'ils nous ont dit à notre base dès demain. Nous verrons ensuite à propos de la grève si nous devons la lever ou pas, mais nous tendons vers une situation d'apaisement et de paix sociale à l'université Marien-Ngouabi au regard de ce que le gouvernement nous a proposé »

Parfait Wilfried Douniama et Rominique Makaya

RESCOLARISATION

La FMC lance la deuxième édition du programme « Elenge mwasi na kelasi »

Visant, entre autres, à soutenir la scolarisation des jeunes filles afin de les maintenir à l'école et à favoriser leur autonomisation, la deuxième édition du programme « Elenge mwasi na kelasi », mise en œuvre par la Force montante congolaise (FMC), a été lancée le 16 septembre à Brazzaville.

La première édition, qui s'est déroulée l'année dernière, a permis de scolariser trente-deux jeunes filles qui sont, désormais, très heureuses d'avoir renoué avec le chemin de l'école. « Pour notre plus grand bonheur, elles sont toutes passées en classes supérieures. Parmi elles, nous avons le plaisir de compter trois lauréates au CEPE, une au BEPC, et deux au baccalauréat, grâce à un mécanisme de parrainage », s'est réjouie la secrétaire permanente chargée de la promotion de la jeune fille à la FMC, Rachel Kombela.

Selon elle, quatre jeunes filles inscrites notamment au centre de réscolarisation et d'alphabétisation après quatre ans sans accès à l'éducation, ont pu reprendre un cursus normal. « Et cela, grâce à l'empathie des généreux camarades qui n'ont pas hésité à mettre



la main à la poche pour réscolariser ces jeunes filles dans le besoin. Pour des raisons techniques, nous avons tout d'abord commencé à Braz-

zaville. Néanmoins, on espère compter sur la bonne volonté d'autres parrains pour étendre progressivement ce programme sur l'étendue du

territoire national », a poursuivi Rachel Kombela.

L'éducation d'une fille est, en effet, reconnue comme un des leviers les plus puissants

pour sortir de la pauvreté et pour s'émanciper. Ainsi, scolariser une fille, c'est lui permettre de prendre confiance en elle, de faire ses propres choix et d'avoir un métier pour construire son avenir, estiment les initiateurs du programme. « Convaincus que les jeunes filles d'aujourd'hui seront, une fois éduquées, les femmes engagées de demain ; convaincus que la femme est un atout majeur pour le rayonnement de notre patrie ; conscients de l'importance de l'éducation, nous, FMC, sollicitons l'aide d'hommes et de femmes sensibles à cette action de portée nationale à faire au moins un parrainage pour contribuer aux efforts colossaux consentis par le gouvernement », a sollicité la secrétaire permanente chargée de la promotion de la jeune fille à la FMC.

P.W.D.

INSÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

Les pouvoirs publics et les parents interpellés

L'insécurité causée par le phénomène « bébés noirs et Kulunas » est devenue un goulot d'étranglement pour la population des grandes villes du Congo dont Brazzaville où des cas d'agression aux armes blanches sont signalés chaque semaine dans plusieurs quartiers.

Interpellé sur le phénomène par les habitants des quartiers 607, 608 et 609, lors de sa descente parlementaire, le 18 septembre, le député de la quatrième circonscription électorale de Talangaï, Faustin Elenga, a indiqué qu'il s'agit d'une épine dans les bottes du gouvernement. « *En tant que parlementaire, nous ne cessons d'interpeller le gouvernement afin que ce phénomène soit éradiqué* », a-t-il répondu.

Pour réduire l'ampleur du phénomène dans sa circonscription, Faustin Elenga avait demandé aux parents de dénoncer leurs enfants faisant partie de ces gangs. « Ces bébés noirs sont dans nos foyers, c'est vrai qu'il y a d'autres qui ont quitté les parents, mais aucun parent ne s'est présenté à la police pour dénoncer ces enfants », a-t-il regretté.

Un jeune tué à Manianga

Alors qu'il revenait de l'église le 17 septembre aux environs de 19 h avec son épouse, un jeune a été poignardé au quartier Manianga, dans le sixième arrondissement, Talangaï. « *J'ai perdu un neveu qui a été froidement abattu à Manianga. Son seul malheur, c'est parce qu'il revenait de l'église*



Faustin Elenga

avec sa femme. Ils ont tenté d'attaquer sa femme et lorsqu'il s'est interposé, ils l'ont poignardé jusqu'à le terrasser et à blesser sa femme. Voilà comment les gens se comportent alors qu'il suivait ses cours bibliques pour devenir pasteur. C'est un cri d'alarme que nous lançons aux pouvoirs publics et à la population afin que les deux conjuguent les efforts pour pouvoir éradiquer

ce phénomène qui commence à perdurer et à endeuiller les familles », a condamné le député.

Selon lui, dans les douze engagements pris par le Premier ministre devant la représentation nationale, dans le cadre du programme d'action du gouvernement, il y a les questions de sécurité. Ce qui pourrait trouver un début de solution avec la nomination récente du haut-commissaire à la Justice

restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile.

Les autres doléances de la population ont porté sur l'éclairage et la relance des travaux de bitumage de l'avenue des ambassadeurs, le curage de la rivière Kélé-kélé et bien d'autres. A cela, s'ajoute l'épineuse situation de l'école Volonté populaire dont le bâtiment principal a été emporté par les érosions l'année dernière. Construit par le député dans l'enceinte de l'école primaire pour abriter le premier CEG du quartier, le nouveau bâtiment a accueilli les élèves l'année dernière. « *Ce bâtiment non achevé a permis aux enfants de finir les cours l'année dernière, j'ai rassuré la population que nous allons encore multiplier des efforts pour offrir des conditions un peu fiables aux enfants à la rentrée scolaire* », a expliqué Faustin Elenga.

S'impliquer dans la vaccination

S'agissant de la descente parlementaire, le député de Talangaï 4 a fait le point des conclusions de la douzième session ordinaire de l'Assemblée nationale. En effet, sur les treize affaires inscrites, dix

ont été adoptées. Il s'agit, entre autres, de la loi de finances rectificative exercice 2021 et de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire à trois reprises. Se félicitant de l'implication des responsables des églises de sa circonscription dans la lutte contre la pandémie de covid-19, il a demandé à tous les habitants dont les leaders d'opinion et les responsables des marchés domaniaux de s'impliquer pour que la vaccination soit acceptée par tous.

« *L'objectif du gouvernement d'arriver à 30% de vaccinés en quatre mois, pour atteindre l'immunité collective, n'a pas abouti. Devant un tel tableau, aussi sombre que dangereux pour le pays, il est donc demandé l'implication de toutes les couches sociales afin que la population aille se faire vacciner. La vaccination associée aux mesures barrières est le seul moyen de lutte contre la pandémie à coronavirus* », a-t-il martelé.

Faustin Elenga s'est, enfin, félicité de la participation effective de ses mandants dans la réélection du président de la République lors de la dernière élection présidentielle.

Parfait Wilfried Douniama

FONDATION
GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



NÉCROLOGIE

La famille Mayembo et Bat-simba Carine Bertille informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, père et époux, Cyriaque Mayembo, alias Nguoubi, survenu le 17 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis avenue Mgr Théophile Mbemba à Makélékélé.

La date de l'inhumation sera indiquée ultérieurement.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE KADY DIALLO
(YA KADY)

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mombongo Da-Costa Mamy informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mme Kady Diallo «Ya Kady», se présente comme suit :

Lundi 20 septembre 2021

18h00 : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya Maya en provenance de Dakar (Sénégal) et

dépôt à la morgue municipale de Brazzaville

Mercredi 22 septembre 2021

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

12h00 : inhumation au cimetière du centre-ville

16h00 : retour et fin de cérémonie



RENCONTRE

Des logisticiens congolais au Sénégal en session de travail

Dans le cadre de leur programme annuel d'activités, les professionnels et étudiants congolais dans les métiers de la logistique et de la Supply Chain management, résidant au Sénégal, se sont réunis à l'Institut africain de management, à Dakar.

Placée sous l'égide de l'Association congolaise pour la logistique et la supply chain (AcoLOG), la rencontre du 18 septembre a permis aux participants, réunis en session extraordinaire, d'échanger sur les questions stratégiques de développement de leur réseau professionnel.

En plus des échanges, une présentation globale de l'«AcoLOG» et de son réseau a été faite. Ainsi, les participants ont appris qu'elle est une organisation professionnelle internationale créée à Dakar en 2016, installée par la suite en 2020 à Pointe-Noire, en République du Congo. Elle dispose également d'antennes au Maroc, en France, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Guinée.

À en croire les affirmations des membres du bureau, cette organisation dispose d'un réseau professionnel aux horizons variés. Elle est représentée à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement et compte à ce jour plus de 260 membres présents dans près de douze pays.

Au Sénégal, «AcoLOG» compte en son sein une cinquantaine de logisticiens congolais. Ils tra-



Les participants à la rencontre des logisticiens congolais résidant au Sénégal / Crédit photo : Grâce Mavoungou

vaillent respectivement dans les compagnies de transport maritime et ferroviaire ; les sociétés d'import-export ; de transit ; de manutention ; des établissements bancaires et institutions financières ; les entreprises de construction ; les programmes d'appui au développement ; les ONG ; et parfois, dans les universités au sein desquelles certains d'entre eux sont enseignants.

Au Congo, le projet de construction d'un site internet a été pré-

senté comme étant un véritable outil de connectivité au réseau et une vitrine des activités de transport et logistique à travers le pays.

Les participants ont également abordé la mise en place du programme de formation certifiante, en partenariat avec le cabinet d'expertise en «supply chain management CEH» et l'École de commerce, de communication, d'administration et de management. Sur le même chapitre, ils

ont eu à traiter, entre autres, la délivrance des titres professionnels pour le renforcement des capacités de ses membres ; le programme d'insertion professionnelle via le premier partenariat privilégié développé avec la filiale CMA CGM Sénégal pour des stages de ses membres étudiants ; les possibilités de collaboration avec le centre d'encadrement le Savoir, représenté par son responsable Duvet Koutsolo ; l'éventualité d'acquiescer un bureau

physique à Dakar ; la prévision, en décembre 2021, de la célébration du 5^e anniversaire de l'antenne du Congo qui sera marquée par un rendez-vous inédit et innovant par plusieurs acteurs des chaînes d'approvisionnement entre le Sénégal et le Congo.

« Notre ferme volonté est de devenir une force de proposition aux pouvoirs publics du Congo sur les problématiques liées à la logistique, au transport et à la chaîne d'approvisionnement nationale », a confié Ivan Kelly Zinga, président de l'«AcoLOG» - bureau du Sénégal -, chef de projet du réseau ACoLOG, qui a présidé cette rencontre qualifiée, par les participants, d'enrichissante. Et de préciser que : « L'Association souhaite renforcer sa collaboration avec les associations de logisticiens sénégalais et des entreprises pour participer avec eux à l'amélioration et au renforcement de l'écosystème logistique au Sénégal »

Rendez-vous professionnel est pris pour le mois de décembre 2021.

Marie Alfred Ngoma



LE CONGO VU DU MONDE

• • •

f CDIRECT TÉLÉVISION
 i CDIRECT.TV
 y CDIRECT TÉLÉVISION

LES BOUQUETS
CANAL+
 CANAL 334

EASY
 TV
 by CANAL+
 CANAL 3

free
 CANAL 449

76° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le discours de Joe Biden très attendu

La 76^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU 76) a débuté depuis le 14 septembre et le débat général de haut niveau se déroulera du 21 au 27 septembre sur le thème « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la covid-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'organisation des Nations unies ».

Du 21 au 23 septembre, auront lieu un sommet virtuel sur la covid-19, avec le premier discours du président américain, Joe Biden, aux Nations unies, et un moment historique pour l'alimentation. D'autres événements pour la réponse mondiale à la pandémie, la transformation des systèmes alimentaires, l'avenir de l'engagement au développement avec l'Afghanistan et la préparation de la COP 26 auront également lieu. On note la présence de la secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Patricia Espinosa; de la directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima; du directeur du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Achim Steiner; de la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore; de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Ertharin Cousin; du président du Fonds international de développement agricole, Gilbert Houngbo; et de bien d'autres. Beaucoup espèrent que ce sommet sur la pandémie de covid-19 va offrir un moment de réinitialisation pour une réponse mon-

diale qui a échoué dans les pays à faible revenu. Des progrès sont attendus dans quatre domaines : « vacciner le monde » ; « sauver des vies maintenant » ; « reconstruire en mieux » et « demander des comptes au monde ». Washington compte relancer l'ambition avec une annonce majeure de don de 500 millions de doses, qu'elle aurait négocié auprès de Pfizer. Plus de dix-huit mois après son apparition, l'épidémie de covid-19 reste au premier plan dans les conversations mondiales. Des défis de déploiement des vaccins et de l'augmentation de plusieurs variantes aux opérations quotidiennes continuellement perturbées dans tous les secteurs, le virus continue de peser lourd. Alors que les dirigeants mondiaux cherchent à vacciner et à se rétablir économiquement, il existe une autre urgence partagée qui est de créer une dynamique forte autour des objectifs de développement durable et de l'agenda mondial sur le climat. Pour l'ONU, cette crise est un signal d'alarme mondial pour la nécessité de redoubler d'efforts, en travaillant ensemble pour résoudre les défis communs.

Coincitant avec la 76^e assemblée générale des Nations unies, les chefs d'agence des Nations unies, les chefs de gouvernement, les praticiens du développement et les acteurs du secteur privé ont été appelés à échanger sur les moyens les plus efficaces pour reconstruire en mieux. Durant ces trois jours, seront au cœur des préoccupations : les dernières promesses concernant la riposte mondiale au covid-19, l'équité et le déploiement des vaccins, les crises humanitaires et les interventions d'urgence au Tigré, au Yémen et en Syrie. Le programme de développement de l'administration Biden, le climat, l'environnement et l'énergie en amont de la COP26 ; la philanthropie mondiale et l'année tumultueuse pour la Fondation Gates ; la Décolonisation du développement et la ré-invention du leadership - notamment en rendant l'ONU et d'autres institutions multilatérales plus représentatives, transparentes et responsables ; les engagements et attentes en matière de systèmes alimentaires pour le premier sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires.

Noël Ndong

Le secrétaire général exhorte les Etats-Unis et la Chine au dialogue

Antonio Guterres a mis en garde mardi les Etats-Unis et la Chine contre une nouvelle dégradation du monde, appelant au dialogue et à la compréhension.

« Nous sommes confrontés à la plus grande cascade de crises de notre vie », a alerté le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. « Je crains que notre monde ne se dirige vers deux ensembles différents de règles économiques, commerciales, financières et technologiques, deux approches divergentes dans le développement de l'intelligence artificielle – et finalement deux stratégies militaires et géopolitiques différentes », a-t-il ajouté. « Pour restaurer la confiance et inspirer l'espoir, nous avons besoin de coopération », a plaidé le chef de l'ONU devant un parterre de dirigeants incluant Joe Biden qui ont choisi de venir à New York malgré la pandémie de covid-19. « Nous avons besoin de dialoguer. Nous avons besoin de compréhension. Nous devons investir dans la prévention, le maintien et la consolidation de la paix. Nous avons besoin de progrès en matière de désarmement nucléaire et dans nos efforts communs de lutte contre le terrorisme. Nous avons besoin d'actions ancrées dans le respect des droits humains », a insisté Antonio Guterres.

En allusion implicite à la Birmanie, au Mali, à la Guinée ou au Soudan, le responsable de l'ONU a déploré d'assister « également à une explosion des prises de pouvoir par la force ». « Les coups d'État militaires sont de retour » et « le manque d'unité au sein de la communauté internationale n'aide pas », a-t-il regretté.

« Les divisions géopolitiques sapent la coopération internationale et limitent la capacité du Conseil de sécurité à prendre les décisions nécessaires. Dans le même temps, il sera impossible de relever des défis économiques et de développement dramatiques alors que les deux plus grandes économies du monde sont en désaccord », a ajouté le chef de l'ONU en pointant du doigt Pékin et Washington.

Antonio Guterres, qui est dans la dernière année de son premier mandat à la tête de l'ONU et qui en commencera un nouveau en janvier, avait déjà alerté en 2018, en 2019 et en 2020 sur le risque d'un monde bipolaire prisonnier des tensions sino-américaines.

La session à haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, à laquelle participent physiquement plus d'une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que des dizaines de ministres, doit se poursuivre jusqu'à lundi.

AFP

CENTRAFRIQUE

Des diplomates onusiens fustigent le rôle du groupe russe Wagner

En proie à des troubles depuis 2013, le pays n'a pas encore renoué avec la paix en raison d'exactions commises par les rebelles, les forces gouvernementales et leurs alliés russes du groupe Wagner, selon l'ONU et les ONG. Ces organisations demandent au gouvernement centrafricain de prendre les mesures nécessaires pour que les responsables des exactions dont ceux de la société Wagner « aient à répondre de leurs actes ».

Pointant du doigt la responsabilité non seulement des rebelles mais aussi des « instructeurs militaires russes » en soutien à l'armée régulière, qui seraient « responsables de 46% des incidents confirmés », les experts affirment que ces membres du groupe Wagner, déployés en Centrafrique en vertu d'un accord bilatéral avec la Russie, sont d'anciens militaires russes, épaulés par des mercenaires syriens et libyens. Et c'est essentiellement grâce à la présence de ces paramilitaires combattant aux côtés de l'armée loyaliste que les forces gouvernementales ont réussi depuis le début de l'année à reprendre aux rebelles les agglomérations et une bonne partie des deux tiers du pays qu'ils contrôlaient

depuis plusieurs années. Si le gouvernement centrafricain ne veut pas réagir à ces accusations, Moscou ne reconnaît officiellement, de son côté, que la présence de 1135 « instructeurs non armés ». Mais sur le terrain, les ONG et témoins ainsi que la France et l'ONU évoquent une présence plus conséquente de ces mercenaires qui participent ouvertement aux hostilités. Au siège de l'ONU, les ambassadeurs déplorent le fait que plusieurs incidents ont mis aux prises les Casques bleus de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) avec les mercenaires russes (mise en joue de responsables onusiens, pillages, fouilles de véhicules, destruction d'un drone de l'ONU), aggravant

les tensions au Conseil de sécurité avec la Russie.

Une captation du pouvoir

Par ailleurs, de nombreux témoignages dans de multiples lieux de Centrafrique, d'autorités locales, des forces de sécurité internes, font aussi état « d'une participation active des instructeurs russes dans des combats au sol, souvent en tête des opérations et non comme soutien aux Forces armées centrafricaines lors de leurs avancées dans les villes et villages ».

Les rapports de l'ONU « pointent la responsabilité d'un acteur qui intervient aux côtés des forces armées centrafricaines et dont le statut est un mystère ». « Certains s'efforceront de nier la présence de

la société Wagner. Dès lors, qui sont ces hommes impliqués dans les combats, à quel titre sont-ils présents en Centrafrique et à qui répondent-ils de leur action ? », s'interroge l'ambassadeur français à l'ONU, Nicolas de Rivière.

Partant du fait que des centaines d'entre les membres du groupe Wagner figurent parmi les instructeurs de l'armée centrafricaine, Paris y évoque depuis quelque temps une « captation du pouvoir », en particulier le pouvoir militaire. Ce qui a amené les autorités françaises à prendre des mesures de retrait d'un certain nombre de leur personnel militaire. La France est allée plus loin en gelant son aide budgétaire à la Centrafrique et en suspendant sa

coopération militaire avec cet Etat, qu'elle juge « complice d'une campagne antifranaçaise téléguidée par la Russie ».

« La Centrafrique est devenue un Etat Wagner », assure, pour sa part, un autre diplomate qui s'exprimait sous couvert d'anonymat. Quant à l'ambassadeur des Etats-Unis, Richard Mills, il condamne « dans les termes les plus forts toutes les attaques contre les Casques bleus ». Citant les rapports continus sur des violations des droits humains et de l'embargo sur les armes par les forces centrafricaines et des instructeurs russes, il affirme que ces derniers « opéraient directement comme une extension du ministère russe de la Défense ».

Nestor N'Gampoula

SALON DU LIVRE AFRICAIN DE PARIS

Le Prix Senghor récompense Annie Lulu

Le jury du Prix Senghor 2021 a récompensé l'auteure Annie Lulu pour son ambitieux et remarquable premier roman autobiographique «*La Mer Noire dans les Grands Lacs*». Les organisateurs du Salon du livre africain de Paris 2021 prévoient de remettre cette récompense lors de la tenue de la rencontre littéraire de fin septembre, à Paris sixième.

Dans son ouvrage, paru en janvier 2021 aux éditions Julliard, l'auteure immerge le lecteur dans la problématique de la double identité : une mère roumaine et un père congolais qu'elle n'a pas connu. Charmes et douleurs se déclinent dans ces mélanges de races, de couleurs et de pays. Ses deux parents n'ont qu'un seul point commun, l'érudition, noyée entre la beauté maternelle et le révolutionnaire congolais.

Elle s'adresse à son futur fils qu'elle porte et élèvera sans père. Chaque page est la découverte d'une tradition roumaine ou d'une coutume congolaise de la République démocratique du Congo. Point d'opposition entre ces deux pôles mais un enrichissement mutuel pour décrire le mauvais et le meilleur de chacun. Au fil des pages, le lecteur dé-



couvrira qu'elle ne réussira pas à devenir une vraie congolaise. Mais ses ADN héréditaires feront d'elle une femme debout. Le blues des Carpates et le spleen africain s'effacent de-

vant la belle tradition de la transmission où toute naissance se nourrit toujours de ses ancêtres et poursuit son chemin avant de devenir ancêtre à son tour.

Annie Lulu est une belle découverte avec ce beau premier roman. Son style brillant et poétique, illustré de nature, atténue le racisme pathologique, les épisodes parfois drama-

tiques de la condition féminine africaine sous fond de colonisateurs d'hier ou d'aujourd'hui. Résolument tournée vers le futur, son immense mérite est de faire grandir le lecteur face à ses préjugés sur les cultures européennes et africaines.

Le jury du Prix Senghor, séduit par cette métisse en perpétuelle quête d'identité, souligne : «*Écrit d'une plume flamboyante, à la fois poétique, intense, épique et musicale, au carrefour des traditions balkaniques et africaines, ce premier roman sur la quête des origines bouleverse par sa profondeur et sa beauté*».

Née à Iași, en Roumanie, Annie Lulu est arrivée très jeune en France, au début des années quatre-vingt-dix. Elle est aujourd'hui professeure de philosophie en région parisienne.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE TENNIS

Armel Roston Mokobo et Helena Mingui récompensés

L'absence des compétitions tant décriée lors de la Coupe Davis, groupe 4 Afrique, a obligé la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) à revenir sur les fondamentaux en organisant, au pôle tennis à Brazzaville, les championnats nationaux, remportés par les tennismen de la ville capitale.

La compétition s'est déroulée du 18 au 19 septembre et a permis aux tennismen de se mesurer en simple messieurs et dames puis en double messieurs. L'occasion a été donnée à la Fécoten de sélectionner les meilleurs d'entre eux dans le but de mieux préparer l'avenir. «*Chaque année, les fédérations ont l'obligation d'organiser les championnats nationaux dans toutes les catégories pour sélectionner les meilleurs athlètes. La fédération congolaise de tennis n'est pas restée en marge. Nous avons tenu à les organiser en procédant d'abord à la phase éliminatoire qui concernait des ligues départementales avant que Brazzaville ne prenne le relais pour accueillir le championnat national et respecter les directives du ministère des Sports*», a expliqué Roger Obesse, le premier vice-président de la Fécoten. Selon lui, la Fécoten a dû se plier en quatre pour relever le défi de l'organisation. «*Nous l'organisons avec les moyens propres, notamment avec les cotisations statutaires des clubs, l'apport des membres de la fédération et l'assistance du ministère des Sports. Sans sponsor, nous avons organisé le championnat national au minima*», a-t-il ajouté.

Sur le plan pratique, la compétition des simples messieurs a fait briller Armel Roston Mokobo de Poto-Poto. Il a été sacré champion de Brazzaville après s'être imposé devant Cheick Ekoumé de No Limit de Pointe-Noire en deux manches (7-5 puis 6-2). Associé avec Francklin Biboussi (Poto-Poto) en double messieurs, ils ont confirmé devant Bolidard Ibaka et Cheick Ekoumé (No Limit) (6-0 et 6-3).

En simple dames, Helena Mingui (Centre-ville de Brazzaville) a gagné le trophée mis en jeu en dominant respectivement Dorcas Ndong Adama de Ouessou (6-1; 6-0) puis Divine Ondongo (Centre-ville) en deux manches (6-1 ; 6-1).

James Golden Eloué

DISTINCTION

Jean Gabin Ossibi honoré par MB production

L'organisation non gouvernementale internationale que dirige Médard Mbongo a décoré, le 17 septembre à Pointe-Noire, Jean Gabin Ossibi, producteur cinématographique et musical.

Jean Gabin Ossibi a été fait ambassadeur culturel par MB production lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Pointe-Noire, devant un parterre d'artistes, mais également d'amis et connaissances. Aujourd'hui, rien ne sera plus

D'ailleurs, pour Médard Bongo, le président de l'ONG internationale MB Production, Jean Gabin Ossibi contribue énormément à l'essor artistique et à la réputation d'excellence de la République du Congo ici comme à l'international.

culture à partager, la production cinématographique et musicale. «*Nous lui faisons ambassadeur culturel en lui remettant un diplôme d'honneur, un insigne et une écharpe en guise de remerciements*», a souligné Médard Bongo.

Pour sa part, le récipiendaire a remercié MB Production de l'avoir fait ambassadeur culturel. Il a également profité de cet instant pour prodiguer quelques conseils aux artistes congolais. «*Je vous demande d'être patients dans tout ce que vous entreprenez et surtout de toujours se relever quels que soient les obstacles, car la patience finit toujours par payer*», a-t-il dit.

Jean Gabin Ossibi est engagé depuis des années dans le domaine de la culture au Congo et à l'international. Pendant plus d'une décennie, il a considérablement participé au développement culturel entre les deux Congo en produisant des films et des artistes musiciens. Son travail acharné lui a valu, il y a quelques mois, le titre de meilleur producteur, un trophée qu'il a reçu en République démocratique du Congo. En outre, il est un homme d'affaires aguerri et président d'une ONG qui vient en aide aux personnes démunies. Tous les culturels ponténégrins sont très fiers que son travail, son sens du service et sa vision sociale de la culture soient reconnus et honorés.

Hugues Prosper Mabonzo



L'un des matches de la compétition Adiac

comme avant pour cet homme culturel car cette prestigieuse distinction lui a été décernée afin de souligner son apport exceptionnel à la vitalité et au rayonnement de la culture congolaise.

En mettant talent et passion au service de l'art et en s'engageant dans la communauté et au développement de la discipline, il lègue aux Congolais le plus riche et précieux héritage qui soit : une



Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en République du Congo à Brazzaville vous informe que sur le site web externe des carrières du HCR (à l'adresse <https://www.unhcr.org/careers.html>) les annonces de vacance de postes suivantes en externe sont disponibles et sont publiées pour candidature:

A Gamboma en contrat de durée déterminée en recrutement interne et externe :

- Numéro de poste (JO) 29752 : Administrateur Assistant de Terrain, NOA

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 3 octobre 2021 à minuit, heure de Genève.

Soumission des candidatures :

• Tous les efforts ont été faits pour traduire fidèlement de l'anglais au français la description de poste standard du HCR pour ce poste. La version française en ligne doit être considérée comme la plus complète et l'annonce officielle de la vacance de poste. Toutes les informations de cette vacance figurent en français sur le site web de carrières HCR. Veuillez dérouler vers le bas de toute l'annonce afin de prendre connaissance complète du poste.

• Les candidats externes intéressés doivent postuler en ligne et remplir la lettre de motivation obligatoire. Pour obtenir de l'aide pour vous connecter au portail externe du MSRP ou pour les candidatures en ligne, veuillez contacter l'unité des ressources humaines bien avant la date limite afin de laisser suffisamment de temps pour résoudre tout problème technique. Les postes vacants externes sont affichés sur le site Web externe du HCR et les candidats qui n'ont pas de statut interne doivent postuler via le site Web externe du HCR. <https://www.unhcr.org/careers.html> - Careers - Career opportunities - Other Opportunities - Vacancies - trier par localité (Location) ou

rechercher par numéro de poste# (Job Opening#) 29752.

• Les candidatures ne seront acceptées que via le portail en ligne. Veuillez ne pas envoyer de candidature par e-mail.

• Les candidatures non signées, incomplètes et tardives ne seront pas acceptées. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les candidats présélectionnés devront se présenter à un test écrit et / ou à un entretien oral. Le HCR ne facture aucun frais à aucun stade du processus de recrutement (demande, entretien, traitement ou tout autre frais).

• L'évaluation des candidats sera effectuée sur la base des informations soumises lors de la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leur profil personnel et leurs qualifications. Aucun amendement, ajout, suppression, révision ou modification ne sera apporté aux demandes qui ont été soumises. Les candidats sérieusement envisagés pour la sélection seront soumis à une vérification des références afin de vérifier les informations fournies dans la candidature.

• Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test écrit et/ou un entretien. Le HCR travaille avec les meilleurs talents. Pour s'assurer que nous embauchons la bonne personne pour le bon poste, des entretiens basés sur les compétences seront menés. Ces entretiens sont basés sur le concept selon lequel le comportement et l'expérience passés sont le meilleur indicateur des performances futures. En d'autres termes, votre histoire raconte une histoire à votre sujet : vos talents, vos compétences, vos capacités, vos connaissances et votre

expérience réelle dans la gestion de diverses situations.

• Le HCR encourage vivement les candidates qualifiées à postuler. Le HCR s'efforce de garantir que les employés, hommes et femmes, bénéficient de l'égalité des chances de carrière. Le HCR s'est engagé à réaliser la diversité de la main-d'œuvre en termes de sexe, de handicap, de statut matrimonial ou de partenariat civil, de race, de couleur ou d'origine ethnique et nationale, de religion ou de croyance ou d'orientation sexuelle. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

• Le HCR a une politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels (EES). L'EES est un comportement inacceptable et une conduite interdite pour le personnel du HCR. Il constitue un acte de faute grave et constitue donc un motif de sanctions disciplinaires, y compris le licenciement. Toute préoccupation ou suspicion concernant un cas possible d'EES doit être immédiatement signalée au Bureau de l'inspecteur général (IGO) inspector@unhcr.org ou via le formulaire de plainte en ligne à <https://www.unhcr.org/php/complaints.php> ou par fax confidentiel: +41 22 739 73 80.

• Pour tout problème technique rencontré lors de la candidature en ligne, veuillez envoyer

un e-mail à l'adresse e-mail ci-dessous intitulée «Requête VA en ligne - vos nom et

prénom» à l'adresse email des ressources humaines Brazzaville cobbrhr@unhcr.org.

Unité des ressources humaines

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Dépliants

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte notarié, il a été constitué une société anonyme unipersonnelle avec Administrateur Général (SAU avec AG) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE SINO-CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT, en sigle SCI SAU avec AG ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 10.000.000 francs CFA ;

Siège social : N° 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : La gestion et l'investissement des actifs ; la gestion hôtelière ; commerce général ; commerce immobilier

Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

Administrateur Général : Monsieur YANG DEQUAN

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 juin 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B 14-00057 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2021-B-00876.

Cabinet d'Avocats GOMES

AFFAIRE DIG OIL

Un tribunal américain confirme l'arbitrage international contre la RDC

Un tribunal américain a confirmé une sentence arbitrale internationale de 619 millions de dollars contre la République démocratique du Congo (RDC), permettant potentiellement à Dig Oil, une jeune entreprise pétrolière d'Afrique du Sud, d'entamer une procédure de saisie des actifs commerciaux de la RDC en Amérique, indique l'agence Bloomberg.

Le 14 septembre, un juge fédéral de Washington a tranché favorablement en faveur de la requête de DIG Oil pour la reconnaissance et la confirmation d'une décision rendue par la Cour internationale d'arbitrage basée à Paris, en novembre 2018. La sentence est enregistrée en faveur de DIG Oil « avec la même force et le même effet » que si elle « était un jugement définitif de ce tribunal », a ordonné le juge de district, Richard Leon. En mai 2021, la Cour de cassation française a rejeté un deuxième recours du Congo contre la sentence, le gouvernement n'ayant pas soumis son dossier dans les délais.

Un litige de quatorze ans

La décision du tribunal américain est le dernier développement en date dans un litige de quatorze ans entre l'entreprise et la RDC concernant les droits pétroliers. Le tribunal français avait indiqué que le gouvernement congolais n'a pas honoré deux contrats de partage de production signés lorsque l'ancien président, Joseph Kabila,



Un champ pétrolier / Crédit photo: Droits tiers

était au pouvoir et qu'il devrait payer 617,4 millions de dollars à DIG Oil. Si l'on tient compte des coûts, la société basée à Johannesburg affirme que le pays lui doit 619 millions de dollars, indique Bloomberg. «DIG Oil

envisage sérieusement d'entamer des procédures d'exécution dans diverses juridictions internationales, afin d'obtenir le montant total qui nous est dû », a déclaré Andrea Brown, CEO de Dig Oil, cité par

Bloomberg. Le ministère des Hydrocarbures de la RDC avait accordé à DIG Oil un contrat pour des blocs dans le centre du pays en décembre 2007, et, un mois plus tard, un autre permis a été accordé sur le lac Albert

à un groupe d'investisseurs, incluant Dig Oil.

Le tribunal d'arbitrage a convenu avec DIG Oil que la RDC avait violé le deuxième accord en réattribuant le permis du lac Albert en 2010 à une société contrôlée par le milliardaire israélien Dan Gertler et n'avait pas donné l'approbation présidentielle pour les autres blocs «dans un délai raisonnable».

Dig Oil, rappelle-t-on, a intenté une action en justice aux États-Unis en 2020 et le gouvernement congolais a ensuite été déclaré en défaut pour ne pas avoir répondu à une assignation. Les discussions sur un règlement extrajudiciaire potentiel ont échoué, selon Andrea Brown. Le gouvernement du président Felix Tshisekedi a décidé, en mai 2020, « de négocier formellement » avec DIG Oil et les deux parties ont « approuvé en principe » un projet d'accord en décembre, a déclaré l'entreprise. Neuf mois plus tard, « nous avons été très perturbés par le fait qu'aucun accord de règlement n'a pas été signé », a déclaré Andrea Brown.

Patrick Ndongidi

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bientôt un master plan pour la réurbanisation de Kinshasa

Les sénateurs élus de la capitale sont déterminés à soutenir l'action du ministre d'État, ministre en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, dans la reurbanisation de leur ville.



Le ministre Guy Loando et ses hôtes

La question a fait l'objet d'une séance de travail que le patron de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a présidée le 20 septembre avec les élus de Kinshasa. D'après ces derniers, il est temps de réurbaniser la ville qui n'a pas un plan cohérent et conséquent et adapté de l'aménagement du territoire, car l'existant date de

1967. Pour matérialiser cette vision de faire de Kinshasa une ville moderne, le sénateur Didier Mumengi a souligné qu'un atelier technique entre le ministère de l'Aménagement du territoire et les sénateurs de Kinshasa sera organisé dans les prochains jours pour mettre en commun des projets précis. Par la suite, l'exécutif de la capitale sera as-

socié afin de se mettre d'accord sur le master plan de la future ville.

À en croire le sénateur Didier Mumengi, le ministre d'État, Guy Loando, a salué cette initiative, tout en souhaitant la mise en place d'une équipe mixte pour mettre en commun les différents projets y relatifs.

Blandine Lusimana

EST DE LA RDC

Yannick Kwazi s'insurge contre la recrudescence de l'insécurité

L'acteur politique, membre du Rassemblement du peuple pour la démocratie et le renouveau (RPDR) de Bob Bolabwe, dénonce l'attitude du régime de Kinshasa face à cette situation que vivent les populations dans les provinces de l'Est.

Yannick Kwazi a déploré la recrudescence de l'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Au cours d'une interview accordée le week-end dernier à notre média, ce politique congolais a regretté que la situation sécuritaire demeure instable dans les provinces de l'Est, à la suite de l'activisme accru des groupes armés, et pense que le gouvernement devrait faire mieux pour changer les choses dans cette partie du pays. « Je dénonce l'attitude du régime Tshisekedi face à l'insécurité à l'est du pays. Malgré le fameux état de siège, les massacres s'intensifient à grande échelle, l'insécurité dicte toujours sa loi. L'état de siège est donc une aventure bien organisée », a dénoncé l'acteur politique. Et d'ajouter : « Nous, le RPDR et Lamuka, nous n'allons pas accepter que Félix Tshisekedi et ses alliés puissent faire subir à la population des actes anti-démocratiques ».

En exil politique en Europe, Yannick Kwazi invite, par ailleurs, toute la population congolaise à être derrière la vision de Martin Fayulu et son leader politique Bob Bolabwe, pour la stabilité politique en RDC. « J'invite la population congolaise à être derrière le président Martin Fayulu et Bob Bolabwe pour dire non à l'insécurité dans l'Est et non à la politisation de la centrale électorale. L'instabilité politique actuelle nous fait beaucoup reculer et nous tire encore plus vers le bas. C'est mieux de confier les rênes du pouvoir aux gens compétents pour une stabilité durable », a-t-il conclu. Yannick Kwazi, rappelle-t-on, est l'un des jeunes leaders de la politique congolaise de la diaspora.

Lucien Dianzenza

CONCERT ANNULÉ DE WERRASON AU ZÉNITH

Les combattants jubilent

Le commandant Esso, un des plus effrontés et radicaux des « opposants » de la diaspora congolaise parmi ceux qui se sont jurés d'empêcher tout concert de leurs compatriotes en Occident, en Europe particulièrement, s'est targué d'être à la base, lui et ses compères, de l'interdiction dont est frappé le show reprogrammé le 25 septembre.

« Le retour du roi » au Zénith de Paris n'aura finalement plus lieu après trois reports successifs. Annoncée le 20 septembre, l'interdiction du concert prévu pour ce 25 septembre par la préfecture de police tient au « risque sérieux que des éléments, parmi les opposants radicaux congolais de la diaspora congolaise », munis de leurs billets obtenus à la régulière, s'introduisent dans la salle et s'en prennent à l'artiste. Les propos du commandant Esso qui font le tour de la toile depuis cette matinée du 21 septembre le confirment. Déterminés à en découdre coûte que coûte avec Werrason pour qui il n'a du reste que très peu de considération et aucune estime, l'ami de Boketshu 1er a fait une adresse personnelle au roi de la forêt d'un ton bien arrogant comme à son habitude. « *Werrason, kokuka ndoki mosika te, bandoki eza biso* », a-t-il affirmé face à la caméra. En d'autres termes, il affirme, au nom des « siens » : « *Nous sommes les auteurs de ce mauvais sort, n'en cherche pas d'autre !* »

C'est donc résolument pour des raisons sécuritaires que cette décision radicale a été prise par la préfecture de police. Elle a en effet, fait savoir, dans l'arrêté publié ce 20 septembre que le concert de Werrason au Zénith « suscite une mobilisation croissante chez les opposants

radicaux congolais de la diaspora installés en France et dans les pays voisins européens ». Ces derniers, qui d'ordinaire s'identifient sous l'étiquette de « combattants » ont déposé plusieurs déclarations de manifestations pour le 25 septembre aux abords du Zénith ». Ce, « *avec l'intention d'en découdre avec les spectateurs du concert et de créer des désordres à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de concert* ». Le Commandant Esso, tel un chef de meute, vient de confirmer avoir réussi à « bloquer le concert », rappelant que, dès le départ, ils n'en s'étaient pas cachés. « *Nous avons clairement dit que ce concert n'aurait pas lieu* », a-t-il soutenu.

Le forcing de Fally Ipupa a coûté cher

Par ailleurs, le combattant débriqué a souligné que le forcing de Fally Ipupa, évoquant son show de l'an dernier à l'AccordHotels Arena émaillé de violence n'a pas arrangé les choses, au contraire. En effet, la préfecture de police y a également fait référence dans son argumentaire justifiant son interdiction. Savoir qu'El Maravillosso, au même titre que Werrason est considéré comme proche du pouvoir et que, pour cette raison, tous deux font face aux mêmes groupes d'opposants radicaux. Il est compréhensible que pour cette fois, Paris se réserve le droit d'assurer ses arrières afin d'éviter les dommages causés à la suite du tour de



Ekandji Essome, dit Commandant Esso (DR)

force de Fally. Car ces violents incidents du 28 février 2020 qui avaient alors défrayé la chronique à l'échelle internationale, s'ils n'avaient certes pas réussi à empêcher la prestation de la star africaine, à la suite de l'important dispositif sécuritaire déployé aux alentours de la salle, la ville, elle en avait tout de même payé un lourd tribut, elle. « Les troubles graves à l'ordre publics » déplorés, comme l'a rappelé la préfecture étaient la cause de sérieux dégâts. L'on avait répertorié « *44 véhicules particuliers, 132 deux-roues et 4 utilitaires dégradés par incendie* ». Et, à la suite de ce triste événement soixante personnes ont été interpellées.

En sus, comme l'a souligné le préfet de police Didier Lallement, Werrason a pour sa part, à plusieurs reprises, déjà « *fait l'objet de violentes contestations à l'annonce de concerts en France qu'il a finalement annulés face aux menaces de troubles, notamment les 19 février et 26 mars 2011, respectivement à l'Élysée Montmartre à Paris 18^e et au Théâtre du Gymnase à Paris 10^e* ». Il semble que cette référence à des annulations datant de 10 ans à présent soit tout à fait légitime. S'il en a coulé de l'eau sous les ponts depuis une décennie, les combattants, eux, ont prouvé qu'ils n'avaient pas faibli entre temps. Toujours aussi

déterminés, si pas plus, qu'il y a une décennie s'emploient corps et âme à empêcher toute prestation de musiciens congolais qu'ils tiennent pour des vendus. Si leur tentative de l'an dernier s'est soldée par un échec, ils ont au moins obtenu que le raz-de-marée soulevé a rendu frileuse l'autorité parisienne qui n'a pas vu l'intérêt de voir les événements déplorables de l'an dernier se répéter. Aussi, comme le soutiennent les combattants, nul ne peut se dresser en obstacle à leurs funestes desseins. Aux fans de Wenge musica maison mère il ne reste plus qu'à se faire rembourser leurs billets à leurs points d'achats.

Nioni Masela

CULPAC

Guy Loando élevé au rang de «notable universel de la paix»

Le titre honorifique est le couronnement de toutes les bonnes oeuvres et bienfaits que Me Guy Loando Mboyo a réalisés à travers la fondation Widal, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population.

Une cérémonie de haute facture a été organisée, le 21 septembre, en marge de la Journée internationale de la paix, par le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), pour honorer le digne fils du pays en l'élevant au rang de «notable universel de la paix».

Pour le directeur général de Culpac, Daniel Santu, ce jour marque le couronnement du parcours d'un homme qui agit depuis plusieurs années au profit de ses concitoyens, en construisant brique après brique, la paix et en la consolidant. Il a aussi déclaré que «la paix ne signifie pas seulement l'absence de crépitements des balles». Aujourd'hui, a-t-il renchéri, «les bonnes oeuvres et les bienfaits de la fondation Widal ont été reconnus par le Culpac». À en croire le directeur général du Culpac, cette première étape sera suivie d'une deuxième au mois de décembre prochain à l'issue de laquelle, le désormais notable universel de

la paix, Me Guy Loando, sera élevé au plus haut niveau comme ne l'a jamais été un autre Congolais. Pour sa part, Guy Loando Mboyo, recevant à cœur joie son prix, a rendu hommage au chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, premier artisan de la paix, et au Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde qui ne ménage aucun effort à la tête du gouvernement pour travailler à la matérialisation de la vision du président de la République dans ce domaine. Rappelons qu'en 73 ans d'existence de la Déclaration universelle de la paix faite par les Nations unies, le monde recherche encore des hommes et des femmes qui vont s'engager sur le chemin de la construction et de la consolidation de la paix et de son partage avec le peuple. La République démocratique du Congo en compte un, en la personne du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

POLLUTION DES EAUX DES RIVIÈRES TSHIKAPA ET KASAÏ

Des échantillons déposés à l'Université de Lubumbashi pour analyse

La République démocratique du Congo (RDC) veut avoir des éléments scientifiquement défendables devant servir de soubassement et d'arguments de valeur contre l'Angola par rapport à la pollution de ses deux rivières au cours des discussions qui vont bientôt être entamées.

Le chargé de mission de l'Agence congolaise de l'environnement, Jean-Claude Emene Elenga, a officiellement déposé à la Faculté de polytechnique de l'Université de Lubumbashi (Unilu), pour analyse, au nom du vice-Premier ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba Masudi, les échantillons des prélèvements effectués par les experts sur les rivières Kasai et Tshikapa, dans la province du Kasai.

Le gouvernement de la République, à travers la patronne de l'Environnement, attend de ces analyses des éléments scientifiquement défendables devant servir de soubassement et des arguments de valeur contre l'Angola par rapport à la pollution de deux rivières précitées.

Déjà, la RDC qui, par le biais du vice-Premier ministre Bazaiba a évoqué le principe du pollueur-payeur, attend ainsi arracher une tripartite RDC-Angola-Communauté internationale pour tabler sur cette situation qui a occasionné beaucoup de dégâts sur le plan humanitaire et environnemental.

Après le dépôt de ces échantillons, le chargé de mission de cet établissement public congolais, créé en 2014 dans le but d'évaluer l'impact environnemental des projets dans le pays, et le conseiller au cabinet de la vice-Premier ministre en charge de l'Environnement et Développement durable, Matthias Bonambini, ont été conduits par le vice-doyen en charge de l'Enseignement à l'Unilu, le Pr Arthur Kaniki, à visiter le laboratoire d'analyses environnementales de la Faculté de Polytechnique de cette université.

Il est rappelé que le 13 août dernier, deux des rivières de la RDC ont vu leurs eaux porter une coloration à tendance rougeâtre. La pollution de ces cours d'eau serait causée par des fuites provenant d'une usine angolaise de traitement et de transformation des diamants. Cette pollution a ainsi causé l'intoxication et la perte de la faune et de la flore aquatiques, des maladies d'origine hydrique, des infections génitales ainsi que des éruptions cutanées.

Lucien Dianzenza

POÉSIE

Célébration de la journée internationale des consultations poétiques

La célébration de l'événement dans la capitale économique de la République du Congo a été assurée par l'Espace culturel Yaro qui a organisé, le 19 septembre, des consultations poétiques à l'esplanade de l'hôpital général de Loandjili.

Les consultations poétiques ont été réinventées par téléphone en mars 2020, à l'arrivée de la pandémie de covid-19, pour garder un lien avec la population. Depuis, elles se sont développées dans vingt-trois langues en partenariat avec des structures culturelles de treize pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Cent vingt artistes ont été mobilisés dans le monde pour célébrer l'événement.

Parmi les structures retenues en Afrique par le Théâtre de la ville de Paris pour cette célébration, figure l'espace culturel Yaro, structure qui œuvre pour l'encadrement et l'accompagnement des artistes ainsi que la promotion et la diffusion des spectacles. A l'esplanade de l'hôpital général de Loandjili, du côté de la Route nationale n°5, les consultations ont suscité l'étonnement et la curiosité. La présence des badauds était remarquable.

La tente servant de salle d'attente, les chaises et tables installées, les artistes médecins (comédiens pour la plupart), vêtus de blouses blanches, ont commencé à recevoir leurs patients tour à tour. Le but de ces consultations, a expliqué Pierre Claver Mabiála, était d'écouter les personnes (considérées comme pa-



Les artistes médecins et les patients lors des consultations poétiques / Adiac

tientes) pour savoir ce qu'elles avaient comme problèmes personnels, discuter avec elles et leur donner des remèdes à base de mots, capables de les guérir. Ces remèdes ont été des textes des poètes du pays et d'ailleurs, des poèmes en français mais aussi en lingala et kituba, des textes ayant une connotation thérapeutique.

L'activité qui semblait insignifiante au départ a très vite attiré le public et le lieu de réception s'est vite transformé en un véritable hôpital. Tamane Goma, Clovy Mbemba, Gisèle Tchicaya, Alexandra Guenin, Cédric Mouzambo, Pierre Claver Mabiála et Guy Narcisse Goma Makanga ont reçu des personnes de

tout âge (hommes, femmes, adolescents, jeunes et vieux, célibataires, mariés et divorcés). Les consultations se sont avérées une véritable cure d'âme, un soulagement pour ces patients qui ont trouvé des personnes anonymes à qui se confier, avec qui discuter tout en garantissant le secret médical, comme à l'hôpital. Des personnes avec lesquelles ils ont commencé à tisser des liens, à partager des secrets. Certains patients ont déversé leur colère, d'autres leurs soucis et autres. Et les comédiens médecins ont su trouver les mots pour les soulager, leur proposer aussi des textes pour qu'ils continuent le traitement à la maison.

Agnouska, jeune mère de famille, s'est dite surprise qu'une telle activité soit organisée au Congo, surprise aussi de constater que la poésie et les mots pouvaient autant reconforter. «Ce que j'ai retenu du poème qui m'a été lu par rapport à mon problème, c'est que je dois garder le silence et l'espoir», a-t-elle confié, souriante. Son «poème traitement» à la main, Michèle Miambazila a aussi lancé : «Ce poème m'a fait du bien, il parle de la femme au foyer et de la beauté de la femme africaine. Je me suis retrouvée dans ces mots et cela m'a soulagée. Je vais continuer à le lire chez moi». Soulagement aussi du côté de Jean

Clovis Ngoubili, Brazzavillois en séjour à Pointe-Noire, qui a expliqué: «Cela m'a fait du bien d'avoir une oreille qui m'écoute attentivement. J'ai pu me défouler. Ce que j'ai trouvé agréable, c'est que le texte de l'écrivain congolais, Maxime Ndebeka, intitulé «J'ai rêvé», m'a été lu en kituba, c'est bien de valoriser nos langues et aussi nos écrivains. Je m'en vais vraiment soulagé».

Si les patients se sont sentis soulagés par les mots, Pierre Claver Mabiála, lui, s'est dit surpris par le succès des consultations qui sont aussi une occasion de renforcer les rapports artsites-public: «Nous sommes agréablement surpris. Les gens sont curieux et ils adhèrent aux consultations. Ils arrivent même à retenir les paroles des textes qui leur ont été lus». Par ailleurs, il a informé de la poursuite des consultations (qui peuvent aussi être musicales et chantées) une fois le trimestre sur des sites différents. «Notre souhait est qu'elles soient régulières et pérennes, qu'elles inondent les quartiers de notre ville», a-t-il confié.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FIMA

La huitième édition s'est achevée

Démarrée vendredi dernier, la huitième édition du Festival international de musique et des arts (Fima) a pris fin le 20 septembre à Pointe-Noire, après quatre jours de musique, de partages, d'émotions et de joie retrouvée avec le public.

Depuis quelques années en période de vacances scolaires à Pointe-Noire, c'est la saison des festivals. 2021 n'a pas fait exception malgré le coronavirus. En effet, l'ONG internationale MB production a tout fait pour maintenir des animations musicales afin d'offrir des moments de joie à la population des quatre coins de la ville océane.

Et ce qui s'est passé dans la grange du village Lalala, lieu du festival, a été absolument magique. Médard Bongo, directeur coordonnateur de ce festival, a su donner un style n'appelant de la part des artistes et des spectateurs que de la qualité et de l'amitié. Dans ce cadre enchanteur, des artistes se sont prêtés parfaitement à un récital devant un public motivé, offrant un véritable moment de grâce.

L'édition 2021, à l'image des précédentes, a été une belle réussite. Les Ponténégrins ont pu découvrir des spectacles forts différents et plaisants à bien des égards. Les artistes musiciens comme Sa-



Les danseurs du groupe Kingoli la puissance / Adiac

frane, Jus d'Orange, Dj Tchatcho Muluba, tout comme les groupes Kingoli la puissance, Les cinq patrons, Afro-Congo et Pouénde Ebouka pour ne citer que ceux-là ont fourni des spectacles gais, tout à fait inattendus.

Pour la dernière soirée, textes et chansons permettant de retracer la vie ô combien passionnante des grands artistes des deux Congo ont été repris par le groupe Les cinq patrons. Les gènes ont été bien là et le public s'en est bien réjoui.

Pour clôturer cette huitième édition en beauté, Médard Bongo a primé les artistes en leur remettant des diplômes de participation. Jus d'Orange a été élu meilleur artiste de la huitième édition et le titre de meilleur groupe tradimoderne est revenu au groupe Pouénde Ebouka.

Notons que la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de quelques autorités de la ville. Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

Hugues Prosper Mabonzo

DISPARITION

Chairman Jacques Koyo décédé et inhumé

Le corps sans vie en état de décomposition du «bulldozer» de la musique congolaise, Chairman Jacques Koyo, 71 ans, a été retrouvé, le 21 septembre dans sa chambre à coucher à Talangai, sixième arrondissement de la ville capitale. Sitôt après, le créateur de la danse «Engondza» a été inhumé au cimetière du Centre-ville, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

D'après les témoignages des voisins immédiats, le Paka-Paka de la musique congolaise a rendu l'âme depuis le 16 septembre. C'est le dernier jour que les voisins l'ont vu ainsi que ses proches. C'est très tôt la matinée de ce 21 septembre que sa mort a été constatée suite à la décomposition du corps. Et pourtant, l'illustre artiste vivait dans une même pièce avec son quatrième enfant majeur.

Sitôt informé de la mort de Chairman Jacques Koyo, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, est descendu sur les lieux ainsi que l'administrateur maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Ganongo et quelques opérateurs culturels dont Beethoven Henri Germain Yombo, ainsi que l'Union des musiciens congolais conduite par son président Magloire Bongili dit Pape God. Constatant l'état de décomposition du corps de l'artiste par les services d'hygiène et de la sécurité présents sur les lieux, il a été décidé de l'inhumer le même jour. Mais dans quelles circonstances est-il décédé ? Est-ce d'une mort normale ou d'un acte crapuleux ayant conduit à la mort, l'enquête a été ouverte. A propos, le ministre de la Culture et des Arts a déclaré : « Pour le moment on ne peut pas donner les vraies raisons de sa mort. Une enquête a été ouverte et la presse sera infor-



mée une fois que nous saurons ce qui s'est passé. » Très ému, Dieudonné Moyongo a partagé les vives condoléances à tous les mélomanes qui aimaient la musique de Chairman. « Sa musique valorisait la tradition. Il a fait des recherches pour élever la tradition congolaise par la chanson et la danse. C'est une perte énorme pour notre musique, c'est aussi une perte énorme pour les musiciens congolais. Nous partageons nos condoléances à la famille éprouvée et à la famille musicale », a-t-il indiqué.

Ce qui montre que Chairman Jacques Koyo était quelqu'un de bien, a fait savoir le ministre, c'est le fait qu'à peine qu'on a annoncé sa mort, ses amis musiciens, karatekas, les promoteurs culturels et les autorités se sont tous rendus à

son domicile. Dieudonné Moyongo a reconnu la valeur de l'illustre artiste disparu. « Notre présence ici est une reconnaissance de la nation pour tout ce que Chairman Jacques Koyo a fait pour la musique congolaise », a-t-il déclaré.

Le président de l'UMC, Pape God s'est dit indigné. « C'est triste pour nous, parce que c'était lui qui présidait l'UMC au niveau de la ville de Brazzaville. C'est vraiment triste qu'il nous quitte dans de telles circonstances. Chairman Jacques Koyo a beaucoup apporté dans la musique congolaise. C'est un artiste qu'on ne devait pas inhumier comme ça. L'UMC va se retrouver pour voir ce qu'il y a lieu à faire. »

Concernant les circonstances de sa mort, Zadio, l'un des artistes musiciens, chanteur et compositeur de

l'orchestre de Chairman Jacques Koyo depuis 1989, s'est dit très consterné. « Je n'arrive pas à parler. On a trouvé mon président mort dans la chambre. Le corps était déjà en état de décomposition. D'après les dires des voisins qui l'ont vu pour la dernière fois, il aurait rendu l'âme depuis le jeudi 16 septembre. Il vivait avec son quatrième enfant qui a été interpellé pour des raisons d'enquête puisque la police est venue constater les faits. »

Chairman Jacques Koyo-génie du siècle

Le Bulldozer de la musique congolaise s'est fait appeler génie du siècle après avoir raflé le titre de meilleur artiste musicien congolais et meilleure vedette sept ans durant. Sa chanson MJ Alembi demeure l'un des meilleurs morceaux de sa riche discographie, accompagné de la danse Engondza tirée de ses origines paternelles. Une danse qui a traversé les frontières congolaises et africaines pour être brillamment dansée dans la mythique salle du Zénith de Paris et l'Olympia par l'orchestre Quartier Latin de Koffi Olomidé en 1998.

Fortement médiatisé courant sa période faste, Jacques Koyo avait à l'époque comme adversaire scénique Rapha Bounzeki. Le 11 mai dernier à l'occasion de la célébra-

tion du treizième anniversaire de la mort de Rapha Bounzeki, Chairman Jacques Koyo, président de l'UMC du département de Brazzaville, présent au cimetière du Centre-ville pour lui rendre hommage, était revenu sur les temps forts de leurs compétitions scéniques. « Rapha Bounzeki et moi c'était une concurrence loyale. C'était comme Diables Noirs et Etoile du Congo. Quand nous nous produisons sur la même scène, lorsque Rapha passe toute la partie sud, donc de Diables Noirs, applaudit, et lorsque je monte sur scène, toute la partie nord, donc de l'Etoile du Congo m'applaudit. L'autre fait marquant, lorsqu'il montait sur scène il y avait toujours des piques du genre Ya manuana en lari, qui signifie en français le bagarreux, parce que je prenais des prises de karaté dans mes danses. Cela me mettait mal à l'aise. Avec Rapha Bounzeki nous avions une concurrence loyale qui propulsait la musique congolaise. »

Médaillé d'or de Dakar (Sénégal) en 1984, Me Jacques Koyo a dirigé également la fédération congolaise de karaté avant de se lancer dans la musique à la fin des années 80. Chairman Jacques Koyo est né le 11 janvier 1950 à Makoua dans le département de la Cuvette.

Bruno Okokana

COVID-19

107 000 masques de protection offerts au Congo

L'ambassadeur de la République de Corée, Kim Kie-Joo, a remis, le 21 septembre, un don de masques de protection individuelle au gouvernement congolais. La cérémonie s'est déroulée au Centre de santé intégré de Moukondo dans l'arrondissement 4, Moundali.

Le don a été réceptionné par le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, en présence de la représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutohi, et le maire de Moundali, Bernard Batantou. La donation est composée de 107 000 masques de protection individuelle. Elle contribuera au renforcement des mesures de prévention au maintien de la continuité des services de santé dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

Le diplomate coréen a indiqué que son pays ne pouvait pas rester en marge de la coopération et la solidarité mondiales lancées pour lutter contre la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde. « La Corée s'est engagée à contribuer à l'effort mondial, à partager ses capacités et ses ressources avec d'autres partenaires, en contribuant à hauteur de cent millions de dollars à la facilité Covax pour soutenir les programmes de vaccination pour les pays en développement », a-t-il indiqué.

Selon lui, son pays continuera de jouer son rôle dans la riposte à la pandémie et à la relance ainsi qu'au maintien des acquis de développement que la pandémie a sapés.

S'agissant du partenariat entre la Corée et la République du Congo, a poursuivi l'ambassadeur, les deux pays ont établi les relations diplomatiques depuis 1961. Leurs échanges ont permis d'approfondir et d'élargir la coopération.

A cet effet, a-t-il dit, le gouvernement coréen, par le biais des programmes de l'Agence coréenne de coopération internationale, a apporté une aide de 3,8 millions de dollars au Congo et a invité plus de cent fonctionnaires et experts en Corée pour des formations. Il a assuré que le gouvernement congolais va continuer à coopérer avec ses partenaires pour aider à répondre à la pandémie et contribuer à assurer la résilience de la communauté internationale. La représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutohi, a, de son côté, expliqué que le

don contribuera au maintien de la continuité des services de santé dans le contexte de cette pandémie.

« Ces masques de protection seront distribués aux agents de santé afin de leur permettre d'assurer efficacement et en toute sécurité leur travail pour la continuité des soins de santé primaires », a-t-elle indiqué.

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoko, a rappelé les statistiques de la pandémie du coronavirus au Congo avec près de 14 014 cas confirmés dont 191 décès. Il a invité le personnel de santé à faire bon usage du don qui rentre dans le cadre du renforcement de lutte contre la pandémie du coronavirus. Le ministre a, par ailleurs, remercié l'Unicef de l'acheminement du don au Congo ainsi que d'autres partenaires dans leur appui technique et financière dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de riposte à la covid-19.

Lydie Gisèle Oko

Trois cents personnes se font vacciner

L'Alliance des peuples de l'Alima (APA) a organisé, le 20 septembre à Brazzaville, une opération de vaccination contre la covid-19 sur le thème « Vaccinons-nous pour atteindre l'immunité collective ».

Le but de l'opération a été, d'après cette structure, de vacciner le plus grand nombre de citoyens dans le cadre de l'immunité collective. A cet effet, trois cents personnes ont reçu leur dose de vaccin.

« Vous savez que le gouvernement a lancé un appel ces derniers temps sur la vaccination contre la covid-19 et nous sommes ici pour y répondre. Nous nous sommes dit qu'on doit aider le gouvernement et c'est un devoir pour nous » a déclaré le président de cette alliance, Ange Mwéné Lébonngui.

L'APA est partie d'un constat selon lequel, les appels à la vaccination sont catégorisés, se font par corporation et laissent de côté ceux qui ne sont pas dans ces structures.

« Aujourd'hui, nous avons donc pris les gens depuis chez eux pour les amener sur ce lieu. C'est un processus que nous avons lancé depuis quelque temps. Que les multiples autres associations emboîtent le pas afin d'aider l'Etat », a-t-il ajouté.

Cette association s'est insurgée contre les mauvaises langues appelant les citoyens à ne pas se faire vacciner parce que les vaccins tueraient. « Ils sont universels. Aujourd'hui, partout à travers le monde, les gens se font vacciner. Cette contrepropagande relève simplement de la mauvaise interprétation », a renchéri l'APA, demandant à son tour à la population de se faire vacciner.

Jean Jacques Koubemba